



Tests d'entrée
Mercredi 9 Avril 2025

Joueuses nées en
2010-2011-2012

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025-2026

PÔLE ESPOIRS FEMININ SITE ACCESSION

LIGUE DE GUYANE DE HANDBALL

La structure, qui fonctionne en période scolaire, constitue le support privilégié de Ligue Guyane pour permettre aux jeunes handballeuses de concilier cursus scolaire et cursus sportif grâce à des horaires aménagés. Elle est financée par la Collectivité Territoriale de la Guyane (CTG), la Fédération Française de Handball, la Ligue Guyane de Handball, la Maison Régionale de la Performance (MRP) via le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle place l'élève athlète au centre du projet.

L'organisation du Pôle Espoirs Féminin est en concordance avec le cahier des charges de la FFHB

DES AMENAGEMENTS POUR REUSSIR LE DOUBLE PROJET

SCOLAIRE



SPORTIF

L'objectif est que toutes les élèves aient leur Brevet + Bac en maintenant une moyenne constante durant l'année à l'aide du suivi scolaire et soutien scolaire mis en place dans le cadre du Pôle Espoir.

L'élève doit également préparer un projet professionnel en définissant un choix d'orientation.

L'objectif est de pouvoir intégrer le pôle espoir excellence en Guadeloupe puis un centre de formation mais également d'intégrer les équipes de France (Cadettes, Jeunes, Juniors).

L'encadrement s'attache à mettre tout en œuvre pour que ces deux composantes soient optimisées, en suivant individuellement chaque élève athlète et en respectant l'épanouissement de chacune

L'objectif du site accession de Guyane est d'accompagner les joueuses vers une sélection en équipe Ligue Zone Antilles Guyane afin de participer à la compétition des Inter-ligues pour ensuite prétendre à une entrée en site Excellence « Antilles Guyane » basé en Guadeloupe en classe de seconde ou 1^{ère}.

Le parcours en Site Accession du Pôle Espoirs de Guyane s'arrête après la classe de seconde.

C'est une formation difficile, qui impose un rythme auquel il faut s'habituer.

C'est pourquoi, **la première année au Pôle Espoirs est une année probatoire**, à l'issue de laquelle le responsable du Pôle Espoirs se laisse la possibilité de conserver ou non une élève si elle ne satisfaisait pas aux objectifs du pôle aussi bien scolaires, sportifs qu'au niveau de l'attitude et du comportement.

Tout comportement incohérent avec le projet de haut niveau du Pôle Espoirs peut remettre en cause la présence de la jeune joueuse au Pôle Espoirs.

Si cette première année est probatoire, des évaluations ont également lieu chaque année et peuvent entraîner la sortie du Pôle Espoirs.

Les établissements scolaires :

Les élèves sont accueillis dans deux établissements : le collège Gérard Holder et le lycée Melkior-Garré (cours à l'IFAS pour les « classes sport étude » 4 jours sur les 5 de la semaine). Ils suivent un cursus scolaire normal, mais bénéficient d'emplois du temps aménagés afin de pouvoir s'entraîner chaque jour.



Un suivi scolaire ainsi qu'une communication régulière entre les établissements scolaires, les responsables du Pôle Espoirs, et les familles sont organisés afin de garantir la réussite scolaire de chaque athlète. En cas de besoin, de baisse de moyenne du soutien scolaire est mis en place avec la présence d'un professeur.



Hébergement et restauration :

Sur demande, les athlètes peuvent être hébergés à l'internat du lycée Melkior-Garré (voir à l'IFAS pour ceux « en classe sport étude », confirmation à venir), dans des chambres de 3 disposants chacune de 3 lits, de 3 bureaux, de 3 armoires, et d'une salle de bain. **IMPORTANT** : la priorité des places en internat est attribuée aux athlètes des communes les plus éloignées.

Les repas sont pris au restaurant scolaire du lycée Melkior-Garré (lycéens) ou de l'IFAS (collégiens). Les menus et quantités sont adaptés aux besoins des sportifs qui peuvent bénéficier de rations supplémentaires (**prix internat + repas : autour de 1800€ l'année**).



Possibilité d'intégrer l'internat dès le dimanche soir.

Sur le plan sportif :



Les athlètes bénéficient de 5 entraînements hebdomadaires (à raison de 8H/semaine) avec le Pôle Espoirs du lundi au jeudi, ainsi que de deux séances avec le préparateur physique puis un entraînement en club le vendredi.

Ils évoluent en compétition le week-end avec leur club.

Les entraînements du Pôle abordent tous les contenus amenant à la performance (technique, tactique, physique, mental). Ces contenus sont planifiés à l'échelle de la semaine et de la saison, afin de maintenir une charge de travail optimale. Le planning hebdomadaire de la semaine suivante est

envoyé aux familles et aux clubs chaque fin de semaine.

Un bilan trimestriel incluant une évaluation est réalisé avec la joueuse dans le cadre d'un entretien individuel.

Les entraînements sont dirigés par le Conseiller Technique Fédérale Féminin de la ligue, titulaire d'un Diplôme d'Etat délivré par la FFHB. Il est accompagné par un staff technique diplômé et qualifié.



Sur le plan médical :

Dans le cadre de la politique de suivi des sportifs de haut niveau telle qu'elle est définie dans les projets de performance fédéraux de la fédération française de handball, la ligue de Guyane de Handball s'engage à mettre en place, pour chaque jeune, un suivi médical, psychologique et social :

- Bilan de pré-entrée en site d'entraînement en Juin avant l'entrée au Pôle Espoir
- Examen annuel en Novembre ou Décembre réalisé par le médecin référent
- Réunion de début de saison avec un diététicien, avec éventuellement un suivi en cas de problème
- Présence du kinésithérapeute sur le lieu de vie du pôle deux fois par semaine
- Présence du médecin sur le lieu de vie du pôle deux fois par semaine (si besoin urgent, il y aura des facilités de réservation de rendez-vous chez le médecin référent)
- Suivi quotidien de l'état de fatigue des athlètes
- Communication hebdomadaire avec les clubs et familles

Médecin du sport référent : Dr GEORGES Robin

Kinésithérapeute du sport référent : Elise

Infirmière IFAS : Melissa MOINET

L'intégrité physique et mentale étant une priorité des staffs, l'accent est initialement porté sur le travail préventif. C'est pourquoi, le responsable de la structure peut mettre en place avec le staff médical des suivis complémentaires durant l'année.

Sur le plan logistique :

Les déplacements entre le lieu d'habitation des sportifs et l'internat sont assurés le dimanche et le vendredi après-midi par une ligne de bus de Saint Laurent du Maroni à Cayenne pour les internes.

En semaine, les déplacements entre les établissements scolaires, les lieux d'entraînement et l'internat sont assurés par l'Institut de Formation et d'Accès au sport de haut niveau (IFAS).

Pour les élèves qui souhaitent être interne, il est obligatoire d'avoir une famille d'accueil à Cayenne dans le cas où l'internat est fermé (exemple : chaque veille de rentrée scolaire).

L'entrée en structure site Accession du Pôle Espoirs de Guyane s'effectuera en classe de 4^e, 3^e et seconde (jeunes nées en 2010,2011 et 2012).

Plusieurs aspects sont pris en comptes afin d'être admise au Pôle Espoirs de Guyane :

Aspect Scolaire :

C'est le point le plus important, l'élève doit être en mesure de suivre une scolarité lui permettant d'obtenir le brevet puis le bac à l'avenir avec une charge d'entraînement de 8h par semaine. Le chef d'établissement aura un regard sur les candidatures via le bulletin scolaire portant également une attention sur le comportement et l'investissement en classe. Les bulletins scolaires sont à fournir lors du concours d'entrée.

Aspect Sportif :

La sélection a pour objectif de faire rentrer des joueuses avec un profil orienté pour la haute performance (Equipes de France, Clubs professionnels, Centre de Formation). Plusieurs critères sont donc pris en compte :

- Qualités techniques : savoir-faire en attaque et en défense
- Qualités psychologiques : Combativité, Compétitrice, être prête à supporter la charge de travail, à se dépasser soi-même, accepter l'échec
- Qualités physiques : vitesse, force, explosivité, endurance
- Qualités morphologiques : taille, latéralité

Aspect Comportemental :

Le dernier point pris en compte est le comportement de l'élève. Afin de veiller au bon fonctionnement de la structure, toute élèves ayant un problème de comportement, n'acceptant pas la rigueur du travail quel que soit le niveau de pratique se verra refuser l'entrée.

Une convention d'engagement visant à respecter le fonctionnement de la structure est à lire et signer par la joueuse et son responsable légale puis à retourner au responsable de la structure le jour de la rentrée.

Lors du non-respect des règles citées dans la convention, une commission représentée par le président de la Ligue de handball se réunit afin d'appliquer d'éventuelles sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la structure.

Protocole d'inscription

- 1- Avant le 4 Avril, remplir le formulaire d'inscription en ligne <https://forms.gle/tRHoYXWzrrZrvVpg7>,. Une fois complété, cliquer sur le bouton « envoyer » en fin de formulaire. De plus, transmettre les éléments suivants qui constitueront le dossier au responsable de pôle Espoirs Féminin à l'adresse : 6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net copie au président de la ligue 6500000.president@ffhandball.net
 - Copie pièce d'identité en cours de validité du joueur candidat
 - Copie pièce(s) d'identité en cours de validité du (des) responsable(s) légal(aux)
 - Copie des 3 derniers bulletins scolaires

La fiche de candidature (page suivante), à rédiger par le joueur pour la lettre de motivation, à faire rédiger par l'entraîneur club pour la partie « avis de l'entraîneur » et à faire signer par un responsable légal pour l'engagement d'accompagnement.

2- Analyse des dossiers puis convocation des candidatures retenues à la journée des tests d'entrée envoyée par la ligue de Guyane de Handball avant le 6 Avril 2025

3- Participation à la journée des tests d'entrée qui aura lieu le Mercredi 9 Avril 2025 à Cayenne

4- Examen du dossier scolaire par la commission scolaire de l'établissement d'accueil correspondant (Collège Holder ou Lycée Melkior)

5- Réponse à la famille concernant l'admission ou non de l'athlète dans la structure avant le 30 Avril 2025.

6- Si réponse favorable à l'admission, pour finaliser l'intégration, les familles devront :

- Démarches médicales : effectuer la visite médicale avec le médecin référent du pôle et le cardiologue puis transmettre le bilan cardiologique, l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle en cours **avant le 30 Juin**
- Démarches scolaires : inscrire l'élève dans l'établissement scolaire (+ inscription internat pour les internes) d'accueil lors de la période d'inscription (fin juin/début juillet) et transmettre l'autorisation de suivi scolaire
- Démarches sportives : avoir sa licence 2024/2025 qualifiée dans un club et transmettre la convention remplie et signée par l'athlète, la famille, le club précisant le fonctionnement de la structure **avant le 15 Juillet**
- Démarches logistiques pour les élèves internes : inscription si besoin sur la plateforme CTG pour ceux souhaitant utiliser les lignes de bus des vendredis et dimanches après-midi. A réaliser avant la rentrée.

7- Entrée dans la structure à la rentrée de Septembre 2025

Contact

M.HYAUMET-PAITRAULT Fabrice
Conseiller Technique Fédéral
Responsable Pôle Espoirs Féminin
Tel.0694311041
6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net

M.POLYDORE Paul
Président Ligue de Guyane de Handball
6500000.president@ffhandball.net

Collège Gérard Holder
97300 Rte de Montabo, Cayenne 97300
[+594 594 30 14 95](tel:+594594301495)

Lycée Melkior et Garré
Route de Montabo, Cayenne 97300
[+594 594 29 78 20](tel:+594594297820)

Avis entraineur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature :

Avis du professeur principal :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature :

Engagement et accompagnement responsable(s) légal(aux)

Je, soussigné(e)....., autorise et engage mon fils à participer à la journée de détection du 9 avril 2025, et je m'engage à l'accompagner dans son projet d'intégrer le Pôle Espoirs site d'Accession de Guyane en cas de réponse favorable.

Le :/...../..... à :

Signature du(des) responsable(s) légal(aux) :

Fiche à envoyer accompagnée des pièces d'identité et trois derniers bulletins scolaires à : Mr HYAUMET-PAITRAULT (6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net)

avant le 04 Avril 2024